Reçu en préfecture le 29/06/2023

Publié le

ID: 023-222309627-20230627-CD2023_0052-DE



ANNEXE À LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS ENTRE L'ÉTAT ET LE CONSEIL GÉNÉRAL

FINANCÉ PAR LE DÉPARTEMENT DE :

(indiquer le nom du département)

POUR L'ANNÉE

(indiquer l'année au format ssaa)

Article L. 5134-19-4 du code du travail Article L. 5134-110 du code du travail Article L. 5132-3-1 du code du travail

Publié sur <u>www.creuse.fr</u> le 29/06/2023

EMPLOIS D'AVENIR Secteur non Marchand EMPLOIS D'AVENIR Secteur Marchand CONTRAT UNIQUE D'INSERTION

Cadre rése
Reçu en préfecture le 29/06/2023
Publié le
ID: 023-222309627-20230627-CD2023_0052-DE

ANNEXE À LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS CONCLUE ENTRE L'ÉTAT ET LE CONSEIL GÉNÉRAL

Applicable du La
LE CONSEIL GÉNÉRAL
Département :
Adresse:
Code postal :
Commune :
N° SIRET:
Nom et qualité de la personne chargée du suivi de la convention :
DÉLÉGATION DE PRESCRIPTION
Organisme chargé de la prescription et de la signature des aides à l'insertion professionnelle :
□ Pôle emploi :
Autre organisme :
Adresse :
• Nombre total d'entrées prévues en EAV (secteur non marchand) pendant la durée de l'aide à l'insertion professionnelle : L (dont prolongations : L)
Dont nombre d'entrées en EAV au taux majoré (L %) : L (dont prolongations : L)
• Nombre total d'entrées prévues en EAV (secteur marchand) pendant la durée de l'aide à l'insertion professionnelle : LILILI
(dont prolongations: L)
Dont nombre d'entrées en EAV au taux majoré (L %) : L (dont prolongations : L)
• Nombre d'entrées prévues en EAV (secteur non marchand) financés en totalité par le département pendant la durée de l'aide à l'insertion
professionnelle : L (dont prolongations : L)
• Nombre d'entrées prévues en EAV (secteur marchand) financés en totalité par le département pendant la durée de l'aide à l'insertion
professionnelle : L (dont prolongations : L)
OBJECTIFS D'ENTRÉES EN CONTRATS UNIQUES D'INSERTION
• Nombre total d'entrées prévues en CUI-CAE (secteur non marchand) pendant la durée de l'aide à l'insertion professionnelle :
(dont prolongations: L)
Dont nombre d'entrées en CUI-CAE (secteur non marchand) au taux majoré (L L L L W) : L L L L L L (dont prolongations : L L L L L L)
• Nombre total d'entrées prévues en CUI-CIE (secteur marchand) pendant la durée de l'aide à l'insertion professionnelle : LILILI (dont prolongations : LILILI)
Dont nombre d'entrées en CUI-CIE (secteur marchand) au taux majoré (
• Nombre d'entrées prévues en CUI-CAE (secteur non marchand) financés en totalité par le département pendant la durée de l'aide à l'insertion
professionnelle : L (dont prolongations : L)
• <u>Nombre d'entrées prévues en CUI-CIE (secteur marchand)</u> financés en totalité par le département pendant la durée de l'aide à l'insertion professionnelle : (dont prolongations :)
, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,

INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Envoyé en préfecture le 29/06/2023

Reçu en préfecture le 29/06/2023

Publié le

ID : 023-222309627-20230627-CD2023_0052-DE_0

ANNEXE À LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS CONCLUE ENTRE L'ÉTAT ET LE CONSEIL GÉNÉRAL

AIDES ATTRIBUÉES AUX ATELIERS ET CHANTIERS D'INSERTION FINANCÉS PAR LE DÉPARTEMENT
Nombre total d'entrées prévues pendant la durée de la convention : Lsalariés
dont (1): LBRSA
LJeune -26 LJSeniors LASS LJAAH LJTH LJ50 et + LJDELD LJAutres
Montant financier : L L L L L L L L L L L L L L L L L L
AIDES ATTRIBUÉES AUX STRUCTURES D'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (HORS ACI)
Entreprises (EI)
Nombre total d'entrées prévues pendant la durée de la convention : Lsalariés
dont (1): LILILI BRSA
LJeune -26 LSeniors LASS LAAH LTH L50 et + LDELD LAutres
Montant financier : L
Entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI)
Nombre total d'entrées prévues pendant la durée de la convention : Lsalariés
dont (1): LILILI BRSA
LJeune -26 LSeniors LASS LAAH LTH L50 et + LDELD LAutres
Montant financier : L, L € (2)
Associations intermédiaires (AI)
Nombre total d'entrées prévues pendant la durée de la convention : Lsalariés
dont (1): LILILI BRSA
LJeune -26 LSeniors LASS LAAH LTH L50 et + LDELD LAutres
Montant financier : L
(1) personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières. (2) Lorsque les objectifs d'entrées portent sur les Brsa en ACI, la participation financière correspond à 88% du montant forfaitaire mentionné au 2° de l'article L. 262-2 du code de l'action sociale et des familles applicable à une personne isolé par mois.
Le signataire représentant l'organe exécutif du département s'engage par la présente convention à : - réserver le traitement des informations nominatives qui leur seront transmises par l'Agence de services et de paiement aux seules finalités de préparation et de conclusion du CUI ou de l'EAV ; - mettre en œuvre des mesures de sécurité propres à assurer la confidentialité de ces informations ; - garantir aux intéressés l'exercice de leurs droits d'accès et de rectification prévus aux articles 39 et 40 de la Loi n° 78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.
Fait le : Fait le :
Pour le Conseil Général (Signature et cachet) Pour l'Etat (Signature et cachet)

Destinataires : Exemplaire 1 = ASP / Exemplaire 2 = Préfet (unité territoriale de la DIRECCTE Exemplaire 3 = Prescripteur / Exemplaire 4 = Conseil général / Exemplaire 5 = DGEFP

Transmis à l' ASP le :

CUIEAV-0880 ASP 0880 08 14